

Cravant, le 22/03/2023

Département du LOIRET
COMMUNE de CRAVANT
45190

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Ordinaire

Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux de Cravant,

La prochaine réunion du Conseil Municipal se tiendra :
Mardi 28 mars 2023 à 18 h 30 à la Mairie.

Comptant sur votre présence,
Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Serge VILLOTEAU



ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 28/02/2023
- BP 2023 Commune
- BP2023 Eau
- Vote des taux d'imposition
- Subventions aux associations
- Validation des devis/engagements pour les travaux du local
- Validation du devis pour le remplacement du système incendie de la salle des fêtes
- Dérogation aux règles de publicité des PV des conseils municipaux
- Questions diverses

POUVOIR

Je soussigné

donne pouvoir à

de me représenter à la réunion du Conseil Municipal de Cravant convoqué pour le 28 mars 2023, de prendre part à toutes les délibérations, d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conserve ses effets pour tout autre jour suivant, auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à le
Signature